



L'Arche en France, un lieu de formation

La première communauté de L'Arche a été créée en 1964 par Jean Vanier. Aujourd'hui, la Fédération de L'Arche en France regroupe toutes les communautés de L'Arche en France (27 actuellement et 30 d'ici fin 2010). **Ces communautés ont chacune un statut d'association. Elles accueillent des personnes en situation de handicap mental et sont reconnues comme établissements médico-sociaux** : Foyers de Vie, Foyers d'Hébergement, Foyers MAS, ESAT, SAJ, Services de suite...



L'animation du lieu de vie commun et l'accompagnement au quotidien des personnes accueillies sont au cœur du projet. C'est pourquoi, dès 1981, L'Arche a été reconnu comme Centre de Formation et une formation d'Aide Médico-Psychologique a été mise en place pour professionnaliser les salariés et leur offrir un lieu de recul et de réflexion sur leur pratique. Dès le départ, cette formation a été ouverte à des candidats extérieurs à L'Arche.

En plus de cette formation diplômante d'Aide Médico-Psychologique, le Centre de Formation coordonne l'ensemble des actions de formation des équipes travaillant dans les communautés (formations en groupe pour les responsables de foyers, les directeurs, formations personnelles, formations ponctuelles...).



Les atouts de la formation à L'Arche

Toute formation donnée à L'Arche répond aux exigences du monde professionnel dans lequel nous évoluons et donne des outils aux personnes formées afin de se situer personnellement et professionnellement dans ou hors de L'Arche. **Une attention particulière est portée au respect de la personne dans sa globalité** ; dans ce sens, les différentes prises en charge (médicale, psychologique, sociale, personnelle et intime) ne sont pas morcelées.

La formation proposée par L'Arche en France **demande au stagiaire d'acquérir de nouvelles connaissances, de visiter sa pratique et de se mettre en cause et en mouvement.** Cela lui demande aussi d'approfondir sa connaissance de lui-même, de ses émotions afin de ne pas enfermer la personne handicapée ou âgée dans son propre désir de la voir progresser, d'apprendre à respecter le projet de vie de la personne accueillie.



La profession d'Aide Medico-Psychologique

Quatre missions caractérisent la profession d'Aide Médico-Psychologique :

1. Accompagner et aider les personnes handicapées ou âgées dans les actes de la vie quotidienne
2. Accompagner et maintenir une vie sociale
3. Participer à la mise en place et au suivi du projet personnalisé dans le cadre du projet institutionnel
4. Participer à la vie de l'établissement

Vous souhaitez vous inscrire au Diplôme d'Etat d'Aide Medico-Psychologique dans le Centre de Formation de L'Arche en France.

Vous trouverez dans les pages suivantes les informations clés sur la formation (contenu, objectifs, organisation, stage et lien avec l'établissement employeur...).

Pour toute demande d'information, contactez Sylvie-Léa Cohen à :

L'Arche en France

12 rue Copreaux

75015 PARIS

Tel : 01 45 32 23 74